



Chaîne Bleue Mondiale

pour la protection des animaux et de la nature, par la propagande,
l'éducation culturelle et les inspections

Avenue de Visé 39 - 1170 Bruxelles | tél.: 02 673 52 30 | fax: 02 672 09 47

e-mail contact@bwk-cbm.be | www.chaine-bleue-mondiale.be

C.C.P. BE59 0000 0380 5026 | BNP Paribas BE25 2100 4231 4482

 facebook.com/Chaîne-Bleue-Mondiale-Aisbl

membre:CNPA



LES PARASITES : PUCES, TIQUES, AOÛTATS, TEIGNE & POUX

▪ Les tiques

Tout comme le printemps, l'automne est une saison propice à la prolifération des tiques et surtout si l'hiver précédent n'a pas été rigoureux. Les tiques peuvent vivre et se reproduire avec une température ambiante comprise entre 0°C et 20°C.

Elles sont donc encore bien présentes en automne. On les trouve à la campagne, en forêt, mais également en ville (dans les parcs, les jardins, les haies, ...).

Avec ses températures douces et de belles journées, l'automne offre encore de belles périodes pour se balader avec son chien. Veillez donc à bien inspecter votre chien après chaque ballade.

Si vous possédez un chat et que celui-ci a accès à l'extérieur, inspectez-le également.

Si vous trouvez une tique sur votre animal de compagnie, il faut l'extraire le plus rapidement possible, à l'aide d'une pince à tiques, pour éviter toute transmission de maladies dont la tique peut être porteuse, comme la maladie de Lyme et la piroplasmose par exemple.

Mais afin d'éviter tout risque, il est préférable de traiter votre animal avec un antiparasitaire adapté à son espèce mais également à son poids.

Demandez conseil à votre vétérinaire car un antiparasitaire pour chien n'est pas conseillé pour les chats et inversement !!

▪ Les puces

Certains antiparasitaires peuvent lutter en même temps contre un autre parasite indésirable, les puces.

Ce parasite est présent toute l'année mais prolifère après l'été. En automne, nous rallumons le chauffage et les larves déposées dans les parquets, tapis, lieux de couchage des chiens et des chats, rideaux et autres tissus éclosent.

Traitez donc vos animaux mais également son environnement, c'est-à-dire tous les endroits où ils se couchent.

En agissant de la sorte, vous lutterez contre les démangeaisons que les puces peuvent provoquer, mais aussi contre les maladies qu'elles peuvent transmettre.

Certains chiens et chats peuvent être allergiques à leur piqûre et développer de sévères réactions.

- **Les aoûtats**

Bien que ce parasite se développe début avril, il se poursuit jusqu'en octobre.

- **La teigne**

Il s'agit d'une mycose cutanée affectant la peau et poils. Elle est contagieuse et peut donc être transmise à l'Homme.

Elle passe parfois inaperçue chez le chien notamment et peut être déjà contractée en été.

Bien qu'elle se soigne facilement, elle doit toutefois passer par une prise en charge par le vétérinaire qui dispose de plus plusieurs outils pour confirmer son diagnostic et prescrire un traitement adéquat.

- **Les poux du chien ou du chat**

À ne pas confondre avec ceux des enfants !

Pour les poux du chien ou du chat, l'utilisation d'un antiparasitaire, **prescrit par le vétérinaire**, pourra vous aider à en venir à bout.